

M
Magazine
Municipal
Manigod

N°15
Avril 2025



Didier Cary
Un homme d'engagement



MANIGOD
Mairie



Encore une saison d'hiver qui se termine. Si on ne peut pas la qualifier d'exceptionnelle, on pourra toujours se satisfaire d'une saison correcte malgré un enneigement faible mais avec un bon travail de notre délégataire LaBelleMontagne pour maintenir des pistes acceptables jusqu'à la fin des vacances scolaires. Après deux semaines de Noël comme nous n'en avons pas connues depuis longtemps, nous avons eu des mois de janvier et février avec peu de précipitations mais avec un ensoleillement généreux qui nous a fait connaître quelques week-ends un peu sur-fréquentés.

Malgré cette affluence, tout s'est relativement bien passé probablement grâce aux nouveaux aménagements des parkings de la Croix Fry et à la présence humaine sur le col (agents de surveillance, garde-champêtre, agents communaux).

Concernant l'Espace Croix-Fry qui a été utilisé dans sa totalité pour la première année, il a été plébiscité par l'ensemble des utilisateurs et des touristes qui l'ont fréquenté. Tous les retours sont positifs que ce soit pour les sanitaires, la salle hors-sac, les commerces, les salles de réunion et bien évidemment l'espace d'accueil. C'est bien sûr, une grande satisfaction pour la municipalité et ces retours viennent conforter les choix qui ont été faits malgré les critiques des climato-sceptiques.

Dans mon dernier éditto, j'évoquais la problématique du transfert de la compétence eau et assainissement et de la confusion qui régnait sur l'obligation ou non de transférer à la communauté de communes.

Le ciel semble s'éclaircir et à ce jour il est quasi certain que nous pourrions conserver notre compétence et continuer à gérer notre réseau d'eau potable, le projet de loi mettant fin à cette obligation ayant été validé par le Sénat et adopté par la commission des lois de l'Assemblée Nationale avec, une fois n'est pas coutume, un consensus entre tous les partis politiques pour rétablir une certaine liberté communale et cesser d'affaiblir les communes.

Une fois cette incertitude levée, la commune devra se mettre en

ordre de marche pour gérer au mieux ses réseaux que ce soit au niveau des agents techniques ou administratifs, la satisfaction des abonnés devant rester au centre de nos préoccupations.

Autre motif de satisfaction en ce début d'année, la réouverture de l'agence postale communale après une année de fermeture pour travaux. Les services postaux identiques à ceux pratiqués avant fermeture, sont opérationnels depuis le 13 février.

Ce lieu devient un espace multi-accueil puisqu'il est également un relai d'information touristique, un relai colis avec différents prestataires ainsi qu'un espace informatique en libre-service pour les habitants qui seraient dépourvus de matériel ou qui éprouvent des difficultés pour effectuer certaines démarches. Laura, l'employée municipale nouvellement embauchée vous accueillera avec le sourire.

Dans une perspective d'avenir et afin de pouvoir loger de jeunes couples dans les prochaines années, il faudra construire des logements à prix ou à loyers abordables. Dans cette optique, la commune a acheté un terrain constructible et préempté un bien immobilier dans le village. En 2025, cette politique d'acquisition de foncier au village sera poursuivie.

L'adoption par le conseil municipal d'une majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires applicable en 2025 ayant fait couler beaucoup d'encre et parfois circuler des contre-vérités, il m'est apparu nécessaire de clarifier les choses avec un article dédié dans ce journal.

Enfin, même s'il fait bon vivre à Manigod et que nous sommes loin de l'agitation politico-économique, il ne faut pas oublier le contexte international et les risques de conflits liés à la guerre en Ukraine. Espérons que la folie et la soif de pouvoir de certains dirigeants de super-puissances mondiales ne nous replongent pas 80 ans en arrière avec des choses qu'on pensait à jamais disparues.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne fin de saison d'hiver et un printemps ensoleillé et fleuri.

SOMMAIRE

- 3-4 Focus sur**
Toute la vérité sur la fiscalité locale et sur les investissements
- 5-10 Les commissions**
Tourisme, Scolaire, Forêt, Vie Locale/CCAS, Travaux
- 11 Zoom**
Centre de Première Intervention (CPI) de Manigod
- 12 Manigodine**
Suzanne Bernard-Granger
- 13 Manigodin**
Didier Cary
- 14-19 Nos hameaux**
L'Envers
- 20 Qui êtes-vous ?**
Jean-François Paccard
- 21 Génération**
Alice Dubourgeal, Thibault Buffet
- 22 Retour en images**
- 23 Le saviez-vous ?**
Tournage d'un film publicitaire sur Manigod, Amary'link
- 24 Informations**

Magazine édité par :

Mairie de Manigod
3 route de Thônes 74 230 Manigod

04 50 44 90 20

mairie@mairie-manigod.fr

Directeur de la publication :

Stéphane Chausson

Impression :

DIGITAL PRINT THÔNES

Rédaction :

Stéphane Chausson, Martine Burgat-Charvillon, Anne Veyrat-Charvillon, Bernard Veyrat-Durebex, Frédéric Fouquet, Didier Lapalus, Nicole Pillon, Guy Bernard-Granger, Marielle Perrissin-Fabert, Florence Mermet, Alain Dréan, Stéphane Josserand, Dorine Veyrat de Lachenal, Samuel Delavay.

Nous remercions vivement Léa Bravo pour la mise en page de ce numéro.

Crédits photos :

Stéphane Chausson, Mathilde Sauvage, Nicole Pillon, Bernard Veyrat-Durebex, Martine Burgat-Charvillon, Didier Rolland, Dorine Veyrat de Lachenal, OT de Manigod, ©Collection Anne Veyrat-Charvillon, Henri-Cyprien Veyrat-Durebex, Didier Cary, Jérôme Cécille, Gérard Métral, Clermont Architectes, Alexis Reverchon, ©Collection ONF, Association Jeunes Manigodins, M'Lire, Association VMMV.

TOUTE LA VÉRITÉ SUR LA FISCALITÉ LOCALE ET SUR LES INVESTISSEMENTS

Suite à la réception de nombreux courriers concernant la fiscalité locale et reprenant des informations inexactes, des interprétations erronées, des raccourcis un peu rapides et des jugements hâtifs, il m'est apparu nécessaire de préciser les choses et surtout de clarifier les responsabilités de chacun dans l'augmentation de cette fiscalité locale.

Tout d'abord il faut préciser que pour les taxes dont le calcul est basé sur la valeur locative cadastrale (TFPB, TFPNB, THRS, THLV, voir ci-dessous) cette valeur locative n'est pas déterminée par la commune mais par les services fiscaux à partir de divers éléments (catégorie du logement, superficie au sol, confort, etc).

L'augmentation de la valeur locative est décidée par les services de l'État. Elle a été augmentée en moyenne de 3,4 % en 2022, 7,1 % en 2023 et 3,9 % en 2024. Ces augmentations successives des bases ont donc eu une incidence forte sur le calcul de ces taxes.

LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIÉS (TFPB)

Elle est principalement constituée d'une part communale et d'une part intercommunale. L'évolution des taux des collectivités locales sur les 3 dernières années est la suivante :

TFPB	2022	2023	2024
Commune de Manigod	29,7 %	29,7 %	29,7 %
CCVT	1,34 %	2,50 %	3 %

L'augmentation de la taxe foncière sur les propriétés bâties constatée depuis 3 ans n'est donc pas imputable à la commune.

LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BÂTIÉS (TFPNB)

Elle est principalement constituée d'une part communale et d'une part intercommunale. L'évolution des taux des collectivités locales sur les 3 dernières années est la suivante :

TFNB	2022	2023	2024
Commune de Manigod	72,62 %	72,62 %	72,62 %
CCVT	5,80 %	10,81 %	12,97 %

L'augmentation de la taxe foncière sur les propriétés non bâties constatée depuis 3 ans n'est donc pas imputable à la commune.

LA TAXE D'HABITATION SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES

Elle est principalement constituée d'une part communale et d'une part intercommunale. L'évolution des taux des collectivités locales sur les 3 dernières années est la suivante :

THRS	2022	2023	2024
Commune de Manigod	23,51 %	23,51 %	23,51 %
CCVT	1,90 %	3,54 %	4,25 %

L'augmentation de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (taxe de base) constatée depuis 3 ans n'est donc pas imputable à la commune.

En revanche et comme le lui permet la loi, la commune, par délibération unanime de son conseil municipal, a voté une **majoration** de 60 % de la part communale de cette THRS de base. Cette possibilité était ouverte à la commune de Manigod parce qu'elle est située en zone tendue. Un choix identique a été fait par la majorité des communes de la CCVT.

La commune a motivé sa décision par le fait qu'elle a besoin de ressources pour constituer des réserves foncières afin de permettre la construction de logements abordables pour l'accueil de nouvelles familles avec potentiellement des enfants pour la survie de l'école communale.

Ces ressources pourraient également servir à la rénovation du patrimoine communal et à la redynamisation du centre village. Le produit de la majoration de cette THRS est de 600 000 € par an.

Sans attendre, le conseil municipal a fait le choix d'investir cette nouvelle ressource conformément à la délibération prise. En fin d'année, il a été décidé d'acquérir une parcelle de terrain constructible au village pour un montant de 750 000 € ainsi qu'un tènement immobilier, également au village, permettant d'aménager 4 ou 5 appartements en résidence permanente pour un montant de 535 000 €.

En 2025, le conseil municipal souhaite poursuivre cette politique d'acquisitions foncières.

LA TAXE D'HABITATION SUR LES LOGEMENTS VACANTS (THLV)

Elle est due dans les communes situées en zone tendue (Manigod en fait partie).

Elle est due sur les logements à usage d'habitation non meublés vacants depuis plus de 2 ans.

Son taux est de 17 % la 1^{ère} année d'imposition et de 34 % les années suivantes.

Elle est perçue au profit de l'État.

LA CONTRIBUTION FONCIÈRE DES ENTREPRISES (CFE)

La **CFE** est basée sur la valeur locative des biens immobiliers utilisés par l'entreprise en année N-2.

Cette taxe n'est pas perçue par la commune mais par la communauté de communes.

Le taux fixé par la CCVT est de 26,61 % et n'a pas évolué depuis 2017.

FINANCEMENT DU BÂTIMENT COMMUNAL "ESPACE CROIX FRY"

Suite à différentes affirmations contenues dans les courriers reçus et qui tendent à faire croire que la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires serait destinée à financer le bâtiment communal "Espace Croix-Fry" et l'aménagement du Col, je tiens à préciser qu'il n'en est rien et que la commune n'a pas attendu le vote de la majoration de la THRS pour boucler le financement de ces aménagements.

Le coût non définitif (certaines factures ne sont pas encore reçues) de ces aménagements est d'environ 6 000 000 € HT.

Les subventions accordées par le Conseil Départemental, la Région et l'État sont de 3 300 000 €.

Le solde est couvert par un emprunt dont l'échéance annuelle de remboursement est de 204 000 €.

Les loyers annuels perçus à ce jour (hors halte-garderie) sont de 197 000 € + loyer à venir de la halte-garderie et viendront donc couvrir l'intégralité des remboursements.

Cette opération est donc une opération blanche qui ne coûte rien au contribuable manigodin et ne vient pas obérer les finances communales comme veulent le faire croire certains.

La seule charge pour la commune sera la quote-part des frais de fonctionnement qui lui revient (sanitaires publics, salle hors sac, salles de réunions, etc).

Au vu des retours positifs des touristes et des usagers en général, on peut affirmer aujourd'hui sans aucune fanfaronnade, que ces aménagements étaient nécessaires, qu'ils apportent une grande satisfaction et beaucoup de confort pour les utilisateurs et que financièrement c'est une opération réussie.

Enfin, dernière bonne nouvelle, lors du vote du budget 2025, je proposerai au conseil municipal de ne pas augmenter les taux de la part communale des taxes foncières bâties et non bâties ainsi que de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires en reconduisant les taux en vigueur depuis 3 ans.

Le Maire



TOURISME

MANIGOD “ ESPACE DE LIBERTÉ ”

De toute évidence, notre village de montagne, nos hameaux, nos forêts, nos alpages, plaisent et séduisent bon nombre de touristes. Pour autant, cet espace naturel et préservé ne peut pas donner accès à “Toute liberté”. Rappelons que des gens y vivent et y travaillent.

Nous devons garder notre offre touristique mais en la cadrant et en la maîtrisant davantage. Exemple de réflexion : définir des zones de bivouac à proximité des alpages communaux aux endroits stratégiques, avec aménagement de toilettes sèches.

Une concertation sera projetée au début du printemps avec le monde agricole pour permettre de définir des règles du “mieux vivre” ensemble dans l'intérêt de chacun.

De ces discussions découleront certainement de belles idées pour maintenir l'équilibre de notre cadre de vie.



En termes d'animations, l'Office de Tourisme a développé cet hiver :

- Des séances de grimpe d'arbre (Croix Fry et Merdassier).
- Des accueils matinaux devant le bâtiment d'accueil à Croix Fry avec Mick Rustick, accordéoniste.

Une fréquentation (nombre de nuitées) en légère baisse pour le mois de mars

Concernant la fréquentation, la dernière semaine des vacances de février n'a pas été facile. Le mois de mars enregistre pour l'instant une légère baisse -1.3 point par rapport à l'année dernière.

Une politique événementielle forte en inter-saison

L'Office de Tourisme a une politique événementielle à l'année et nous serons très actifs ce printemps : Chasse aux œufs, Bornes to fly, Ultimate Man Manigod et descente régionale VTT. Certains commerçants sont ouverts à l'année et nous devons les soutenir.

LES DATES DES ÉVÉNEMENTS À VENIR

- **20 avril à 15h** : Chasse aux Œufs au village en partenariat avec la boulangerie La Manigodine. Nouveauté : création d'une zone pour les adultes.
- **8 et 9 mai** : Bornes to Fly. Au départ du col de la Croix Fry, l'élite mondiale de la discipline “marche et vol” sera rassemblée pendant 3 jours. Cette compétition sera également le championnat de France de la discipline. Le parcours, de 100 à 250 kilomètres, sera choisi par le directeur d'épreuve pour s'adapter aux conditions météo.
- **10 et 11 mai** : Ultimate Man Manigod. Un concept unique : Ultramarathon ! Courir pendant 24h, tel est l'objectif des meilleurs. Sur le tour de l'Andran, 6.7km pour un dénivelé positif de 220m, l'objectif est de faire un maximum de tours avec un temps maximum de 60mn/tour. Départ à 9h le 10 mai. Également, participez à la formule découverte accessible à un grand nombre pour 4 tours.
- **24 et 25 mai** : Descente régionale VTT : Coupe Auvergne Rhône-Alpes - Les 230 meilleurs pilotes de la région sont attendus sur les pentes de la Croix Fry. Une organisation conjointe de l'Office de Tourisme de Manigod, du team Manigod Hardloop Racing et de Manigod Labellemontagne.
- **22 juin** : Notre patrimoine à l'honneur ! Animations dans les différentes chapelles de Manigod. Possibilité d'effectuer cette découverte en co-voiturage, mini-bus ou vélo/vélo électrique. Location de vélos électriques sur réservation.
- **27 et 28 juin** : Namass Pamouss. Festival de musique Rock'n'Roll, allant du Métal au Blues Touareg à la Tête de Cabeau.

Informations complémentaires

- La piscine du Col de Merdassier ouvrira dès le samedi 21 juin.
- Manigod Labellemontagne ouvrira le télésiège de Cabeau du 05 juillet au 31 août - extension de la période d'ouverture (domaine mountain kart, VTT, piétons...).

SCOLAIRE

Le mois de janvier annonce les sorties de ski pour nos enfants scolarisés à l'école de Manigod. Les sorties ont débuté avec les maternelles le mardi 7 janvier 2025 pour se terminer le jeudi 23 janvier dont deux sorties par semaine les mardis et jeudis de 09h30 à 10h30. Les cours se sont déroulés à Merdassier.

Pour les élèves du primaire, les cours de ski ont démarré le jeudi 9 janvier et se sont terminés le jeudi 6 février 2025 dont deux sorties par semaine les lundis et jeudis de 9h15 à 11h15. Deux cours ont été reportés pour des raisons climatiques.



Une sortie paret a été également organisée cet hiver avec la participation de l'association du Paret de Manigod. La commune a pris en charge le prix du transport des autobus dont le coût s'élève à 4 569 €.

Par ailleurs, la session de musique "Orchestre à l'école" a été renouvelée pour l'année scolaire 2024-2025 pour un coût de 8 800 € pris en charge à hauteur de 4 114 € par la commune. Cinq professeurs de musique interviennent lors de cette découverte tout au long de l'année scolaire.

Au cours de l'année 2024, la mairie a participé à l'achat de livres et de fournitures pour un montant de 6904 €.



FORÊT

NOTRE FORÊT COMMUNALE

Une forêt est une surface d'au moins 5 000 m² avec une présence d'arbres d'au moins 5 mètres de haut et occupant au minimum 10% de cette surface en deçà de cela on parle de bosquet. Dans l'hexagone, elle occupe 32% du territoire juste derrière l'agriculture 50%.

Sur Manigod sa surface est de 1 260 hectares soit 28,5%. La commune est propriétaire d'environ 450 ha dont 305 gérés par l'Office National des Forêts (O.N.F.). Suite à la délibération du 01 février 2012, l'O.N.F. a établi le document d'aménagement pour la période 2012 à 2031. Il inventorie les espèces d'arbres, spécifie une exploitation en futaie irrégulière et fixe le prélèvement par parcelle. Ce prélèvement est de l'ordre de 2,4 m³/ha/an, sachant que l'accroissement lui est de 4,5 m³/ha/an, soit un potentiel exploitable de 700 m³ annuels.

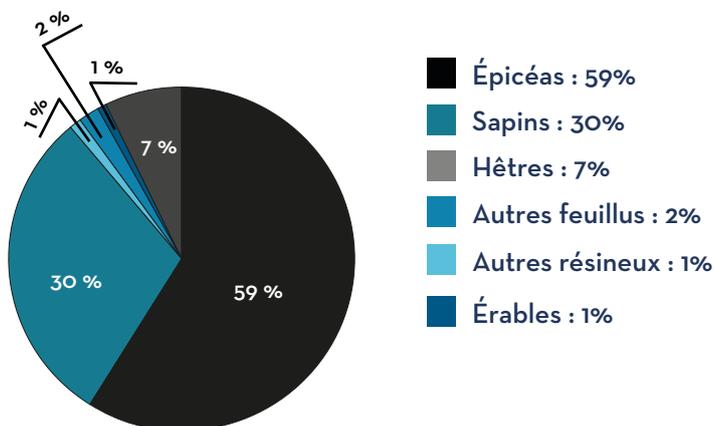
Le programme de coupe a subi des retards dans sa réalisation, dus principalement à la limite de tonnage du pont des Choseaux, mais aussi à la non adjudication de certaines parcelles faute d'acquéreur ou bien de prix jugés trop bas par la commune. En effet le manque d'interconnexion entre les pistes forestières, le manque de place de stockage, la raréfaction des entreprises forestières sont des points qui peuvent rebuter les acheteurs malgré la qualité des bois mis en vente. Pour faciliter les ventes il va falloir dans les années à venir, améliorer les deux premiers points, afin de diminuer le coût du débardage.

Malgré ces difficultés, la filière bois a un bel avenir : la biomasse forestière est particulièrement adaptée au réseau de chaleur et présente un bilan carbone neutre. Les atouts de performance du bois : légèreté, souplesse, esthétique et durabilité font que celui-ci est de plus en plus intégré dans les constructions de bâtiments, pour diminuer l'empreinte carbone. La production du ciment représente à elle seule 7% des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Au cours des années 2023 et 2024, la commune a acheté 6 ha 24 a 80 ca de parcelles forestières jouxtant celles gérées par l'O.N.F. ou présentant un intérêt futur pour l'aménagement forestier, dans les secteurs du Genévrier, Bois Moral, Les Côtes et Les Gémillons.

Si vous souhaitez visualiser toutes les parcelles gérées par l'O.N.F et les dernières acquisitions, vous pouvez consulter le site de la mairie dans l'onglet forêt et cliquer sur le lien.

Répartition des essences dans les forêts communales



Alisier Blanc



Sorbier des Oiseleurs

VIE LOCALE

DU SERVICE POSTAL À L'INFORMATION TOURISTIQUE

Le rez-de-chaussée du bâtiment de la Poste se voit doté d'une nouvelle jeunesse pour répondre au mieux aux besoins de la population après presque un an de fermeture. La municipalité a souhaité créer un poste à temps plein d'agent d'accueil et d'information : depuis le 13 février dernier, l'agence postale communale a désormais une destination multiservices. La Poste forme l'agent communal et verse à la Mairie une contribution mensuelle aux charges de fonctionnement de 1 000 €.

C'est Laura Javaudin qui assure **les missions dévolues à l'agence postale communale** à savoir la gestion des services postaux. Un retrait d'espèces est proposé aux clients de la Banque Postale uniquement. Un poste informatique est également à la disposition des personnes qui souhaitent effectuer ou se faire accompagner dans une démarche simple.

Laura assure aussi le fonctionnement d'un service de relai colis. En effet, ce service complémentaire au service proposé par la boulangerie vous permet désormais de déposer et de retirer vos colis acheminés par **UPS**. Formée par l'Office de Tourisme, elle assure aussi un accueil touristique et local en lien avec l'Office de Tourisme maintenant installé dans le bâtiment "Espace Croix Fry", au Col de la Croix Fry.

C'est dans un local fraîchement rénové qu'elle accueille et renseigne le public sur les informations locales et touristiques et met à disposition des supports de communication.

Le bureau est ouvert du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h15. Une inauguration sera projetée aux beaux jours.

FOCUS SUR LES TRAVAUX DU LOCAL

La mise à nu des anciens locaux a été réalisée par l'équipe des Ateliers Municipaux en avril. Durée du chantier : 4 mois.

Coût provisoire : 102 760,38 € TTC comprenant la maçonnerie, les menuiseries extérieures, l'électricité, la plomberie/chauffage, la plâtrerie, le carrelage, les menuiseries intérieures et la coordination sécurité. Des entreprises, pour la plupart locales, ont réalisé les travaux. À cela s'ajouteront d'autres opérations (câblage informatique et baie de brassage, rétablissement des accès Internet et téléphonie).

La Commune est aidée pour cette opération par le département de la Haute-Savoie à hauteur de 30 000 € sur le Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité (CDAS).



CCAS : COLIS POUR NOS AÎNÉS



LE CCAS, UN SERVICE PROCHE DES HABITANTS

Pour bien débuter l'année et garder le lien avec les aînés de notre commune, les membres du conseil municipal et du CCAS ont reconduit la désormais traditionnelle distribution de colis gourmands.

Les équipes de La Casa ont proposé cette année un choix de produits du terroir : jus de pomme de Savoie, saucisson, terrine et petits sablés. Le CCAS y a glissé un calendrier pour renouveler ses vœux aux administrés.

Pour en bénéficier, deux conditions : résider à Manigod à l'année et avoir 70 ans et plus ; n'hésitez pas à vous présenter en mairie si vous n'avez pas été destinataire du colis ou si vous venez de poser vos valises à Manigod !

Le CCAS n'oublie pas également les personnes prises en charge en EHPAD, pour lesquelles le choix d'un coffret de soins élaboré par Maïna a été reconduit. Le Centre Communal d'Action Sociale de Manigod est constitué d'élus et de membres bénévoles qui œuvrent pour soutenir les administrés et organiser l'aide sociale. Parmi leurs domaines de compétences : le secours financier d'urgence, le soutien au logement, les actions de prévention...

En 2025, les membres du CCAS souhaitent proposer des visites au domicile des personnes pouvant être confrontées à l'isolement ou à des difficultés particulières afin de recenser et identifier les besoins et ainsi pouvoir améliorer le service rendu.

Ces visites seront avant tout l'occasion de créer et maintenir un lien social, car c'est bien là le cœur de mission des membres du CCAS. Alors n'hésitez pas à leur ouvrir votre porte.

L'ÉQUIPE DU CCAS



Élus absents sur la photo : Didier LAPALUS, Sylvie GRANGER.

Légende de gauche à droite :

Dorine VEYRAT de LACHENAL, adjointe déléguée à l'action sociale, Christine LECOMTE, Stéphane CHAUSSON, Président du CCAS, Martine FILLON-MAILLET, Vanessa BANIER secrétaire polyvalente, Martine BURGAT-CHARVILLON, Bernard VEYRAT-DUREBEX, Alain DREAN, conseiller délégué.

TRAVAUX

EAU-ASSAINISSEMENT

En continuité des travaux débutés sur le secteur Murailles / Plan Chosal en 2024 pour l'amélioration du réseau d'eau, la deuxième tranche concernant le secteur Plan Chosal / Le Péroset sera achevée courant 2025. Parmi les projets importants pour maintenir et améliorer les ressources en eau, la commune continue à travailler pour la réintégration de la source de Comburce. Suite au diagnostic réalisé par le cabinet Nicot, la consultation d'un cabinet de maîtrise d'œuvre est en cours afin de chiffrer les travaux recensés.

VOIRIE

À l'issue d'une visite de terrain projetée au printemps par la commission travaux et avec l'appui d'un diagnostic de l'état de nos chaussées réalisé par l'entreprise COLAS, nous pourrions définir le programme d'enrobés pour 2025.

Parmi les travaux impactants : la commune confirme la réalisation des travaux annoncés sur le secteur de Nant Bonnier. Les entreprises interviendront pendant les vacances scolaires de printemps, soit du 21 avril au 02 mai.

Une information a été distribuée dans les boîtes aux lettres des habitants de fond de vallée à ce sujet, et des mises à jour concernant les contraintes liées au chantier seront régulièrement transmises via l'application Maires & Citoyens.



Aire de camping-cars de Merdassier

Autre projet en cours au village : la création d'une poche de stationnement face à l'agence postale/relai d'informations touristiques. L'étude géotechnique étant réalisée, il reste à finaliser les plans d'aménagement de la zone.

Enfin, afin de compléter les services aux visiteurs de passage en station, la commune prévoit la création d'une aire d'accueil des camping-cars au Col de Merdassier avec l'aménagement partiel du parking face aux caisses des remontées mécaniques.

Mise à l'arrêt pendant l'hiver, la rénovation du Pont des Choseaux reprendra au printemps également, avec notamment la reprise de l'étanchéité et la réfection des enrobés. Au terme des travaux, une mise en valeur de ce monument sera proposée avec la mise en place de panneaux historiques.



Le Pont des Choseaux

BÂTIMENT

Dernière ligne droite également pour les travaux engagés pour la réhabilitation de l'appartement situé au-dessus de la crèche. La consultation de cabinets de maîtrise d'œuvre a été lancée en février afin d'être accompagnés dans la gestion des travaux et des entreprises. En parallèle, la commune engage des travaux de rénovation des toilettes publiques de Merdassier situées dans le bâtiment des caisses des remontées mécaniques.

Chapelle de Villard-Dessous



Lancé en février également, le marché public dédié aux travaux de rénovation de la chapelle de Villard-Dessous, a permis de sélectionner les entreprises qui interviendront dès le printemps pour les travaux nécessaires à la remise en état de la chapelle : pierre, charpente, vitraux...

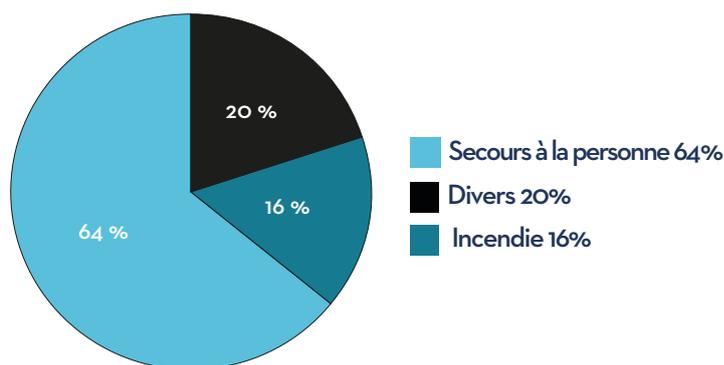
CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION (CPI) DE MANIGOD

Le Centre de Première Intervention de Manigod se compose actuellement de 17 sapeurs-pompiers volontaires, femmes et hommes âgés de 18 à 58 ans. Nous avons accueilli récemment 3 nouvelles recrues, Vanessa Banier, Malory Bozon-Leydier, et Elodie Wersand-Luque. Celles-ci ont donc débuté un programme de formation qui peut se dérouler sur 3 ans, et qui se compose de secourisme, d'incendie et d'opérations diverses. L'année 2024 se termine avec 74 sorties réalisées, seuls ou renforcés par les centres de secours voisins, avec des interventions marquantes, notamment le violent incendie du 23 décembre 2024 à la Croix-Fry.

Pour mener à bien nos missions, le centre est équipé de 3 véhicules :

- Un VLTT (Véhicule Léger Tout Terrain) Land Rover pour le secours aux personnes et les interventions Montagne
- Un VTUHR (Véhicule Tout Usage Hors Route) Land Rover pour les opérations diverses et l'incendie
- Un CCR (Camion Citerne Rural) pour les incendies

Répartition des secours réalisés en 2024



Camion du CPI

Les pompiers de Manigod, c'est aussi une Amicale (Association Loi 1901), composée de pompiers actifs et nos "Anciens" toujours présents et disponibles lorsque l'on a besoin d'eux.

Cette Amicale joue un rôle essentiel de cohésion entre ses membres et de transmission des valeurs. Celle-ci est financée par la distribution des traditionnels calendriers.

Enfin, nous avons besoin d'augmenter notre effectif et serions ravis que des Manigodines et Manigodins nous rejoignent.

« Ni des montagnes de muscles, ni des as du sprint. Les pompiers recherchent avant tout des citoyens, en bonne forme physique, soucieux de leur prochain et prêts à s'engager dans un collectif. »

Incendie du 23 décembre 2024

Lundi 23 décembre 2024 aux alentours de 22h00, les sapeurs-pompiers sont alertés pour un incendie sur la commune de Manigod, au col de la Croix-Fry, impliquant un grand chalet de montagne abritant 14 appartements, répartis sur 3 étages et des combles aménagés.

Rapidement, d'importants moyens sapeurs-pompiers sont engagés sur les lieux. À leur arrivée, les soldats du feu sont confrontés à un incendie virulent qui a détruit 4 des 14 appartements.

Malgré les conditions météorologiques particulièrement difficiles, avec des précipitations neigeuses, des températures négatives, la nuit et des conditions de circulation exécrables, les 10 autres logements ont été préservés des flammes et le bilan humain se limite à deux victimes légèrement blessées.



Suzanne BERNARD-GRANGER

Vit seule, et bien entourée par sa famille

Suzanne Golliet naît au Torchon le 19 mai 1934, la 5^e d'une famille de 8 enfants (1 sœur et 6 frères) dont un frère, âgé de 94 ans, vit aujourd'hui à Lyon. De 1941 à 1948 au Foux, Jeanine K., une jeune lyonnaise dont les parents sont à l'armée, partage la vie de cette famille et plus particulièrement celle de Suzanne. À l'époque, il n'y pas d'école maternelle, encore moins de ramassage scolaire. Dès 7 ans, elle va à l'école des sœurs à la Chapelle-Dessous (bâtiment détruit en 1987), puis au village, à pied via les Escorbes (sentier entre la Pesse et la Chapelle-Dessous). Temporairement, elle est parfois hébergée chez sa tante Angeline à Champellaz. À 14 ans elle obtient son certificat d'études et rejoint le cocon familial, après seulement 7 années de scolarité ; contrairement à beaucoup de Manigodines de l'époque, elle ne va pas à l'École ménagère. Le 9 septembre 1953 (à 19 ans, avec décharge de ses parents), elle épouse André Bernard-Granger, le benjamin d'une famille de 11 enfants et part habiter au lieu-dit chez Pollet. En 13 ans, elle donnera 10 enfants à André (dont 2 déjà emportés par le cancer).



Pour son 1^{er} accouchement, elle descend à Thônes dans la Traction flambant neuve de Robert. Suzanne a aujourd'hui 25 petits-enfants et 22 arrière-petits-enfants. En plus de sa vie de mère de famille, elle s'occupe de la ferme (une dizaine de vaches, une jument, des cochons, des poules et des lapins) : traire les vaches, fabriquer le reblochon, s'occuper des poules, du jardin, faire les confitures, saucisses, pâtés. Pour mettre du beurre dans les épinards, André est chauffeur-livreur à Faverges, facteur à Manigod, s'occupe du ramassage scolaire, donne un coup de main à droite, à gauche. Au cours des années et des saisons, Suzanne a visité une bonne partie de l'Envers : le Torchon, chez Pollet, Le Foux, Pré-Baron, Le Machieux, La Lanche, Sous les Choseaux.

Jusque dans les années 1970, les divertissements sont rares : veillées, «coutères», aller/retour au village pour la messe du dimanche ; sans oublier «la Complainte» le dimanche des Rameaux, complainte qu'elle chante en notre compagnie. Depuis, avec ses enfants et le Fil d'Argent, club du 3^e âge de Manigod, Suzanne visite le monde : l'Autriche, le Maroc, Rome et le Vatican, St-Petersbourg, Lourdes, Salon de l'Agriculture à Paris... Elle a eu droit à deux baptêmes de l'air : un en avion de tourisme, l'autre en hélicoptère.

Élevée dans la religion catholique, Suzanne a longtemps fait partie de l'équipe liturgique de l'Envers. Avec le Fil d'Argent, elle a aussi fabriqué des tonnes de beignets, tapé des milles à la belote. À l'Auberge du Sulens, Jean-Mi fabrique les beignets selon la recette de sa mère Suzanne.

Même un peu affaiblie, elle vit aujourd'hui seule dans sa maison chez Pollet ; seule mais bien entourée : 2 enfants résident dans la maison familiale ; à tour de rôle, un de ses enfants l'accompagne pour le déjeuner. Pas question de déménager à l'EHPAD ! Matin et soir, elle a la visite d'une infirmière (contrôle prise médicaments) ; 3 matinées par semaine, c'est l'ADMR qui vient l'aider pour sa toilette ; le jeudi, elle le passe à l'Accueil de Jour au *Chant du Fier* à Thônes, où elle retrouve quelques copines.

Suzanne ne voit pas le temps passer. Elle ne regrette pas sa vie passée, et apprécie le confort moderne.

La complainte

La passion du bon Jésus,
Vous plait-il de l'entendre ? ...

Réveille-toi, peuple endormi ...
Allez là-haut sur ce grand bois ...

S'il y a des filles à marier ...
La polaille grise a-t-elle fait l'oua ? ...

Didier CARY

À l'Envers, quelque chose de plus

Didier est d'origine picarde. Né à Saint-Quentin dans l'Aisne en 1960, d'un père quincailler puis commercial et d'une mère au foyer, il grandit avec deux frères et une sœur à ses côtés. Didier prend vite goût à la montagne dès ses 14 ans, il fait des camps à La Grave chaque été. En 1978, il passe son CAP de plomberie chauffagiste et arrive en Haute-Savoie. Il trouve son premier job en discutant avec un plombier qui travaille sur l'extérieur d'une maison... et qui a besoin d'un collaborateur. En 1979, Didier rencontre sur un tournoi de judo celle qui deviendra sa compagne, Brigitte. L'histoire ne dit pas qui a gagné lors de leur combat sur le tatami. Didier fait son service militaire à Bourg-Saint-Maurice au 7ème BCA. Il se marie avec Brigitte en 1981 et ils auront deux enfants Nicolas et David. À cette époque, Didier est aussi pompier volontaire à la Roche-sur-Foron.

Après avoir failli partir travailler en Suisse, Didier entre à la Mutualité Sociale Agricole (MSA) à Annecy pour s'occuper de l'entretien du bâtiment et vaguemestre. La passion de la montagne est toujours bien présente. Avec une bande de copains, il fait de la randonnée en été et du ski de rando en hiver dans les environs de Manigod. Son ascension du Mont-Blanc date de 1986. Par la MSA et la Safer, il entend parler d'un chalet à vendre en l'état, c'est-à-dire complètement à retaper sur l'Envers de Manigod. Tout est en effet à refaire après la tempête de 1987. Beaucoup de boulot, un gros challenge mais Didier a aussi beaucoup appris au cours de ses années dans le bâtiment. Ses premières années à l'Envers sont aussi celles de belles rencontres avec des voisins toujours prêts à donner un coup de main, à dépanner, Pierre et Simone Veyrat-Charvillon et Francis Lambersend. Il découvre une solidarité entre voisins qu'il ne connaissait pas. En 2002, il devient résident principal à Manigod.

L'externalisation des services de maintenance à la MSA réduit l'étendue de son métier. Il se sent enfermé et décide de changer de voie. Il devient conducteur de bus à la Sibra à partir de 1993. En parallèle, cet homme d'engagement s'implique dans l'action syndicale, en particulier dans la sécurité des salariés. Il devient peu à peu un expert dans le domaine de la sécurité des transports. Si bien qu'en 2016, il devient formateur dans les 5 branches transport. Ce nouveau travail l'emmène à Paris pendant 4 ans. Il habite les Buttes-Chaumont dans l'est de Paris, il surmonte la solitude de la grande ville avec une bande de copains qui partagent les mêmes valeurs que lui. Et le week-end, il revient à Manigod.

Didier vit la montée de l'insécurité dans les transports, des incivilités et des violences verbales aussi. C'est une période intense pour lui, il développe de nouvelles formations pour répondre aux nouveaux défis que vivent ses collègues sur le terrain.

Depuis 2020, Didier est à la retraite... active. «La vie à l'Envers a deux saisons : d'octobre à mai, nous sommes tout seuls ici. De mai à octobre, c'est la période des alpages, des bêtes». Lors des montées en alpage, Didier organise un arrêt merguez pour les gars. « Arrivés devant chez moi il faut qu'ils mangent épais, ils en ont besoin » nous dit-il avec malice. Didier est aussi actif avec ses voisins pour maintenir en état certains sentiers, dont le chemin du facteur. Il est heureux des derniers aménagements à Manigod : le pont du Conquet, les nouveaux bâtiments à la Croix Fry. Après avoir pratiqué le théâtre avec les Margotins, il a décidé de faire une pause. Il aimerait bien voir disparaître l'ancienne mairie-école au village pour faire un lieu d'échange et de rencontre... avec les copains.



L'ENVERS : CE VERSANT OMBRAGÉ RÉCHAUFFÉ PAR



À Manigod, le torrent Le Fier délimite les versants de l'Adroit et de l'Envers offrant des facettes très différentes.

L'envers ou l'ubac est la face d'une montagne tournée vers le Nord, qui par une belle journée ensoleillée d'hiver se cache à l'ombre, les randonneurs préfèrent ces lieux, du Sulens à la Pointe d'Orsière, où la neige reste intacte. L'été, on ressent plus fraîcheur et humidité, la végétation est abondante.

De nombreux hameaux et lieux-dits s'étendent sur ce versant. Les numéros 1, 6 et 9 du M présentent ceux de Plan des Berthats, Les Pythières, Praz Riond et Le Torchon.



La Pointe d'Orsière



Le Sulens

Parmi les massifs montagneux, **Le Sulens** culminant à 1839m d'altitude se fait remarquer par sa forme. Des terrains d'origine lointaine, glissant d'est en ouest sous l'effet des forces tectoniques ont soulevé la chaîne des Alpes.

Des lambeaux de ces nappes de charriage ont été respectés par l'érosion et constituent des petits massifs de roches anciennes reposant sur des terrains plus récents.

Ce sont les "klippes préalpines" du Sulens à Manigod et des Annes au Grand-Bornand. La klippe du Sulens est en réalité formée par la superposition de trois nappes de charriages, dont les terrains vont du Trias au Nummulitique.

Paradis des géologues, le Sulens favorise aussi le développement d'une flore particulièrement riche : violettes, pensées de montagne, anémones, gentianes, grandes astrances... sans oublier le sabot de Vénus.

La voie communale n° 2 dite de l'Envers est construite et goudronnée en plusieurs tranches. Les ponts Sur le Fier, des *Escorbes* et des *Pythières* enjambent le Fier permettant ainsi de rejoindre le versant de l'Adroit. Dès 1903 le pont de bois de *Barlottier* est reconstruit en maçonnerie sur le nant portant le même nom.

Le 22 juin 1956, la commune compte 821 habitants, dont 193 demeurent à l'Envers, en été une centaine d'estivants sont accueillis sur tout le territoire. Un projet d'adduction et de distribution d'eau potable est présenté au conseil municipal. Trois sources suffisamment abondantes existent sur la commune dont celle de l'Étang, située Sous Sulens. Elle émerge dans des éboulis fins avec un débit considérable de 20 litres/seconde et la construction d'un réservoir de 100 m³ est envisagée. Le projet est approuvé le 12 juin 1960.

En 2007, afin d'augmenter la capacité de stockage, un second réservoir de 830 m³ est construit. L'eau de l'Étang alimente la quasi-totalité de la commune.



LA CHALEUR DE SES HABITANTS !

PATRIMOINE

La chapelle de Plan des Berthats, construite en 1725, reconstruite en 1884, est rénovée en 1976 et plus récemment de 2019 à 2024. Une inauguration aura lieu prochainement. Autrefois, lors de sécheresses, on venait en procession y prier pour obtenir la pluie.

L'oratoire du Pissieux, édifié en 1867, est restauré par quelques voisins en 1997 (cf. M1).

Les fours à pain détruits à Praz-Riant et au Foux ont permis l'aménagement de la route. En période estivale, l'utilisation des fours privés Chez Pollet, au Chenaveret et au Plan des Berthats rassemble des familles, des amis et les voisins. Celui de La Proverange est conservé en l'état.

Des croix sont érigées dans de nombreux hameaux ou lieux-dits (cf. M8).

La scierie du Nant de Barlottier a fonctionné de 1924 à 2017 (cf. M9).



La scierie du Nant de Barlottier



La chapelle de Plan des Berthats



Le grenier

VIE LOCALE AUTREFOIS

Réfection d'un toit de tavaillons



Les habitants se déplacent à pied ou avec la jument. Lorsqu'ils se rendent au marché à Thônes, par le Foux pour rejoindre Les Clefs, ils prennent soin de remplir un sac de foin pour le cheval qui sera attaché et gardé, dans des écuries au centre-ville, par une personne dédiée. Au moment de quitter la ville, parfois un peu tard, le gardien attelle la jument et le fermier regagne ainsi son domicile. Le nombre de voitures particulières augmente dans les années 1950.

Les habitants, les écoliers se rendent au Chef-lieu par le chemin des Escorbes, tout comme le facteur qui fait sa tournée à pied. La vie solidaire s'organise au rythme des saisons. Les juments assurent le déneigement des routes communales jusqu'en 1962.

On tue le cochon : dans le cochon tout est bon ! Les saucisses sont conservées dans l'huile, la viande est salée, fumée, parfois cuisinée et stérilisée dans des bocaux. Poules et lapins améliorent les repas du dimanche.

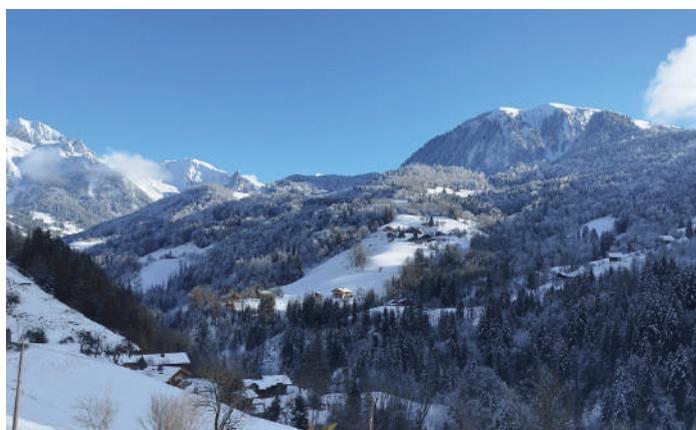
Des veillées s'instaurent dans les maisons : les hommes jouent aux cartes, les femmes tricotent, brodent, les enfants profitent du clair de lune pour se *luger* et faire du paret, parfois ils utilisent le passage des traînes de foin. Le chant, la danse agrémentent les soirées.

Au printemps, on laboure avec les juments pour planter pommes de terre et céréales. L'été est l'époque des remues et des fenaisons. En automne, le bois est débité et rangé à l'abri sous la maison.

Vers 1950, des familles quittent les hameaux pour rejoindre la plaine. Des maisons sont démontées, vendues et reconstruites à Megève. Les sapinières succèdent alors aux prés.

Les premiers estivants sont accueillis au début des années 1960, la première résidence secondaire achetée en 1965.

Les écoliers bénéficient du ramassage scolaire mis en place par l'Association Familiale Rurale en septembre 1967, pour L'Envers les premiers conducteurs sont Jean Golliet, André Bernard-Granger, René Josserand, Henri Golliet. Au début des années 1960, des parents s'étaient déjà organisés pour conduire leurs enfants en voiture à l'école.



Une épreuve du 28e Rallye Automobile du Mont-Blanc emprunte, en 1976, la route de l'Envers.

Le 14 janvier 1979, se déroule le Championnat de France de Bobsleigh sur route entre le Col de Plan Bois et Praz Riant.

Le 18 février 1979, Premier Grand Prix de Paret au Plan des Berthats.

Du 8 au 11 janvier 1981, Championnats d'Europe de Bobsleigh sur piste naturelle, du Col de Plan-Bois à Praz-Riant. Les jeunes manigodins ouvrent la compétition en paret, avec les drapeaux des pays participants.

En 2002, l'association "Voisinage de la Chapelle du Plan des Berthats" est créée.

Depuis une vingtaine d'années, à l'automne, les plus jeunes partagent une journée festive autour d'un repas.

18/02/1979 - Premier concours de paret au Plan des Berthats



ÉCONOMIE AU FIL DU TEMPS

L'agriculture est l'activité principale. Le blé, l'orge, le seigle, et l'avoine pour les juments, sont cultivés jusque dans les années 1950. En 1924, un battoir à seigle est signalé près de Praz-Riant, proche de la scierie de Nant de Barlottier, où un fabricant de brosses demeure. Les exploitations sont de petites tailles, la tomme, le persillé - fromage de chèvre -, le reblochon et le beurre sont fabriqués soit à la ferme du bas, soit en alpage. Tous les prés sont minutieusement entretenus.

Loin des fermes, le foin, entassé dans des granges ou *seullis*, est mis en fagots et redescendu, l'hiver, sur les luges à cornes.



Portage d'un câble

Dans le fond de la vallée, du Torchon à Orsière, près d'une dizaine de câbles servaient de moyen de transport entre L'Envers et L'Adroit. La plupart n'étaient utilisés que l'hiver pour descendre le foin, d'autres permettaient de transporter lapins, cochons, poules, matériel... lors de l'emmontagnée et la démontagnée, et les fromages pendant la saison estivale. Les deux derniers câbles furent utilisés, l'un pour descendre le foin, du Vernay à Joux, l'autre pour desservir l'alpage de Sur la Balme au Plan de l'Arblay.

La forêt est exploitée : lorsqu'un arbre est coupé, de la tête au pied, tout est utilisé. L'Envers a de vastes forêts, très denses et de très bon rapport. Lors d'une coupe de bois, les grumes peuvent être évacuées par flottage sur le Fier ou par câble. Des arbres fruitiers fleurissent dès le printemps, une partie de la récolte de pommes est achetée par Blanc-Garin de Serraval, l'autre partie est transformée en cidre et en eau-de-vie, tout comme les prunes et les poires. L'entraide entre voisins est précieuse.

En 1977, des pistes pastorales desservent les alpages depuis Le Torchon. Le réseau électrique souterrain est déployé dès août 2003, deux transformateurs sont construits Aux Lanches et à Pré Blanc.

Aujourd'hui huit exploitations modernes et six alpages perdurent. Lors de l'emmontagnée, tout le long du parcours, les alpagistes reçoivent un accueil chaleureux des riverains, boissons et friandises, parfois même le barbecue, leur sont offerts. Ce même accueil est renouvelé lors de la démontagnée. Les abeilles attendent les premiers rayons de soleil, guettent les premières fleurs, gage d'un miel parfumé proposé par de nombreux apiculteurs. La menuiserie et "L'atelier Meublerie" sont installés à Praz-Riant.

Fenaisons à L'Envers





En hiver comme en été, l'Envers dévoile des charmes innombrables. Les sommets se découpent sur un ciel bleu azur, les prés sont parsemés de milliers de fleurs sauvages. Les habitants vous accueillent dans leurs chalets restaurés et pimpants.

Autres hameaux et lieux-dits : La Pesse, La Lignière, Pré Baron, Le Char, Le Pautex, La Maisonneuve, Chez Laidoz, La Vellaz, Frasse Vieille, Maisonneuve, Prapoz, Le Foux, Les Forcles, Le Salin, Le Tremblay, La Frassette, Le Platon, La Tête, L'Arbarête, Crêt Veyrat, Sous Sulens, Chez la Merme, Seiteries, La Frassetaz, Les Crêtets, Bois Noir, Sous Sarion, La Louvatière, La Vignière...

MANIGOD À L'HEURE DE LA RÉSISTANCE

Nous ne pouvons quitter L'Envers sans rappeler l'essentiel des événements qui s'y sont passés pendant la Seconde Guerre mondiale. Le panneau historique, situé à la sortie du Chef-Lieu sur la route de l'Aiguille témoigne à la population, de la reconnaissance des anciens maquisards de Manigod et des Glières. Ils expriment leur gratitude et rendent hommage à tous les habitants de notre commune qui, par une complicité sans défaillance et une aide très courageuse, ont assuré leur sécurité et permis leur participation aux combats libérateurs de la Haute-Savoie en 1944.

Dès la fin 1942, des familles de Manigod hébergent déjà sous leur propre toit, un maquisard parfois deux, qu'elles connaissent par relation. De nos jours, tout cela peut paraître simple et naturel, mais il faut se replacer dans le contexte de cette période de la guerre pour comprendre qu'il a fallu du courage à ces Manigodins pour prendre de tels risques pour eux-mêmes et leurs familles, en cas de découverte c'était l'arrestation voire la déportation.

Les maisons de Manigod, à L'Envers et à L'Adroit, mises à disposition des jeunes réfractaires au Service du Travail Obligatoire en Allemagne, à diverses dates entre le 15 avril 1943 et avril 1944, sont au nombre de 11 : Au Plan de La Frasse chez les Bozon-Leydier, à La Syrme chez Joseph Lambersend, à La Gutary chez François Avettand-Fenoël, "Chez Gaidon" maison de Francis Paccard, à La Blonnière alpage communal, aux Guenailles chez Edouard Paccard, à La Lanche chez François Fillion-Robin, au Vernay chez François Paccard, aux Cernets chez Marius Blanchin, à Sur la Balme chez André Moyettaz, à La Cola chez Francis Collomb-Clerc.



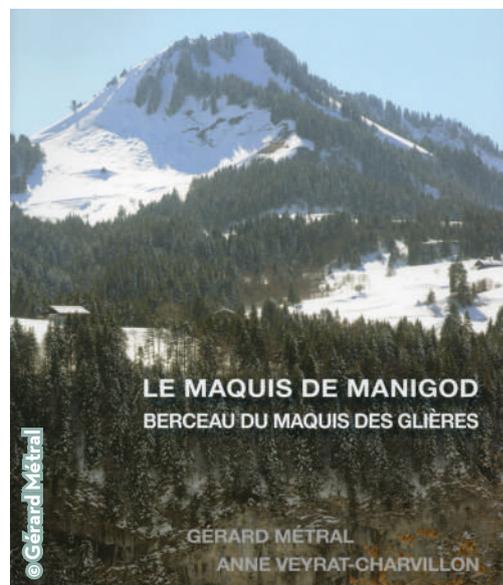
La Cola, été 1943, marche d'entraînement conduite par Alphonse Métral

Le Comité de Résistance local, constitué le 9 mars 1943 sous l'autorité de Pierre Bozon-Leydier, coordonne ces petits groupes qui arrivent dès le 15 avril, ils forment alors une unité "le Camp de Manigod" sous la direction d'Alphonse Métral et de René Paclet. Il est rattaché au secteur de l'Armée Secrète de Thônes sous l'autorité du Lieutenant Bastian.

Le ravitaillement du camp, dans les maisons prêtées à L'Envers, est acheminé avec courage depuis la cure des Clefs par des habitants, généralement avec leur jument parfois à dos d'homme, en se relayant : légumes venant d'Annecy, viande et légumes de Thônes, vêtements donnés par certaines familles engagées à fond dans la résistance. Lors des réquisitions de denrées alimentaires pour les Allemands, la commission de répartition de Manigod augmente un peu la part de chacun et prélève discrètement la différence, pour le maquis.

Le Frère Albert Mutillod, instituteur et secrétaire de mairie, apporte une aide précieuse à ces jeunes, comme probablement à d'autres réfractaires cachés à Manigod, en leur établissant de fausses cartes d'identité et de ravitaillement.

Dans la journée, chaque jeune maquisard travaille si possible dans une ferme, ainsi il y est nourri, de solides liens d'amitié se créent.



LE MAQUIS DE MANIGOD
BERCEAU DU MAQUIS DES GLIÈRES

GÉRARD MÉTRAL
ANNE VEYRAT-CHARVILLON

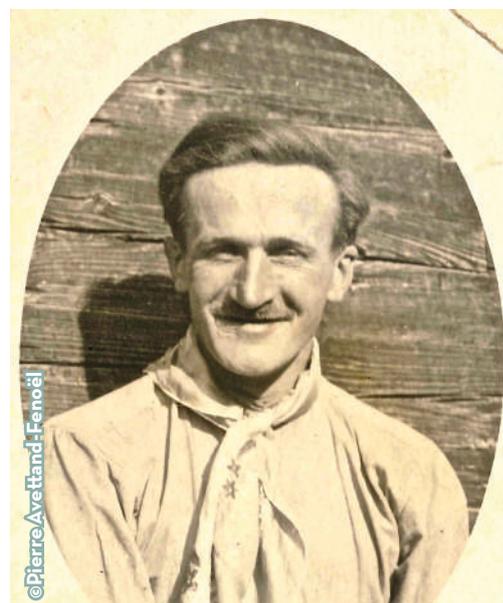
Livre « Le maquis de Manigod »

En décembre 1943, ce camp est choisi pour y faire une "École de cadres" des maquis de Haute-Savoie, sous le commandement du lieutenant Louis Jourdan. L'effectif total du camp est porté à 85 hommes, dans les trois maisons des Cernets, de Sur la Balme, de La Cola. Un panneau historique situé entre les Cernets et la Cola retrace cette période.

Mais le 30 janvier 1944, l'Armée Secrète donne l'ordre aux maquisards du secteur de Thônes de rejoindre le Plateau des Glières. Sans délai le camp de La Cola évacue avec armes et munitions, des camions attendent à La Gutary pour monter avant le lever du jour au Plateau des Glières.

Les maquisards descendent de nuit par les sentiers du Banc et de L'Enfer, aidés par quelques manigodins courageux, dont Francis Avettand-Fenoël de La Gutary qui hélas fait une chute mortelle dans le sentier du Banc. Considéré comme le premier mort des Glières, il recevra le titre de "Mort pour la France".

Le 31 janvier, la Haute-Savoie est mise en état de siège par le gouvernement de Vichy et la loi martiale proclamée, le "ratissage" du département par les forces de police commence. Sur le Plateau, le Camp de Manigod devient la section Lyautey du Bataillon des Glières.



Francis Avettand-Fenoël premier mort des Glières, le 31 janvier 1944

Le 26 mars 1944, au soir de l'attaque allemande finale du Plateau, les maquisards reçoivent l'ordre d'échapper à l'encerclement et de rejoindre, si possible, leurs camps d'origine. Dès le 28 mars, la commune de Manigod est occupée par les Allemands et «ratissée» pendant 5 jours.

En avril, grâce au courage de Marius Blanchin le Camp de Manigod se reconstitue à La Cola, personne ne parle, aucun maquisard n'est arrêté, le camp de La Cola n'est pas découvert. Les Manigodins continuent d'apporter leur aide aux maquisards pourchassés, malgré la répression qui s'est abattue sur toute la région.

Les maquisards et les jeunes manigodins appartenant aux "sédentaires" de l'Armée Secrète, sont rattachés à la Compagnie Jourdan qui, au mois d'août 1944, va participer victorieusement à la Libération de la Haute-Savoie le 19, puis aux combats de la Tarentaise, refoulant l'ennemi jusqu'à la frontière italienne pour aboutir à la victoire du 8 mai 1945. Cette année, nous commémorons le 80e anniversaire de cette victoire et du retour d'Allemagne des prisonniers de guerre et des déportés.

Sources :

La Vallée de Thônes et Glières pendant la seconde guerre mondiale, Amis du Val de Thônes, n° 9/10, 1984. Le maquis de Manigod berceau du maquis des Glières, Gérard Métral et Anne Veyrat-Charvillon, Association des Glières, 28 mai 2016.

JEAN-FRANÇOIS PACCARD

Passionné et humain

Jean-François naît le 2 août 1973 à Annecy. Ses parents, Marie-Louise et Joseph Paccard habitent alors à Thônes. Bertrand naîtra à peine un an plus tard et Aude en 1977. Jean-François et Bertrand vivent aujourd'hui à Manigod, Aude et sa famille au Grand-Bornand.

Jean-François grandit à Manigod. À l'école, c'est l'époque de sœur Yvette et sœur Huguette, puis des laïcs pour sa dernière année en CM2. Après le collège et le lycée St-Joseph à Thônes, il passe un bac D scientifique.

La SARL Joseph Paccard est créée en 90 aux Choseaux, sous le chalet familial. « De gré ou de force », un peu le soir, le week-end, les enfants participent au quotidien du métier d'affineur. « On a vécu notre fin de lycée dans cet environnement. » Jean-François s'y intéresse, « sans plus »...

Joseph lui suggère de faire l'Enil - l'École Nationale de l'Industrie Laitière - à La Roche-sur-Foron. Déçu par l'orientation industrielle de la formation, très loin des traditions qui caractérisent l'activité familiale, son BTS en poche, Jean-François poursuit ses études, pendant 6 mois à Poligny, dans le Jura, au sein d'une formation qui correspond davantage à ses valeurs. « J'ai eu raison d'y aller, parce qu'en plus, j'y ai rencontré Valérie, formatrice, qui deviendra mon épouse. » Puis, sans parler un mot d'espagnol, Jean-François part trois mois en stage dans une ferme en Colombie.

À son retour, « plutôt que de faire l'armée », Jean-François - déjà président de l'antenne départementale du MRJC, Mouvement Rural de la Jeunesse Catholique - avait prévu de consacrer 20 mois à cette association en tant qu'objecteur de conscience. Des événements survenus pendant son absence l'en dissuadent.

Toujours dans le cadre d'une objection de conscience, il rejoint alors le Service Montagne de la Chambre d'Agriculture 73 et 74 avec pour mission d'aider le Syndicat Interprofessionnel de la Tome des Bauges à se structurer et obtenir l'Appellation d'Origine Contrôlée.

Vingt mois plus tard, sa mission n'étant pas terminée, il prolonge un an à mi-temps, et intègre peu à peu l'entreprise au poste de commercial : « Papa avait choisi le réseau traditionnel pour distribuer

ses reblochons, et moi ça me convenait. On y est depuis resté fidèle ! »

Valérie et Jean-François se marient en octobre 97. Antonin naît en août 98, il travaille dans l'entreprise, mi-temps en qualité et mi-temps en production. Aurèle naît en 2001. Menuisier de formation, il entreprend cet automne des études pour devenir commercial dans l'entreprise.

Victor naît en juillet 2002, c'est un baroudeur : six mois en Irlande, trois en Indonésie et au Laos, et déjà un billet pour l'Australie pour cette fin d'hiver... « Il s'épanouit comme ça et voudrait ensuite s'orienter vers l'horlogerie. »

Depuis 2016, suite à une reconversion professionnelle entreprise à 45 ans, Valérie est aide-soignante à l'EHPAD de Thônes, passionnée par ce métier pourtant mal reconnu.

Jean-François « aime les gens » auxquels il donne volontiers de son temps : à l'APE Association des Parents d'Élèves pendant la scolarité des enfants, aux Syndicats du reblochon ou du chevrotin..., à la commune avec l'équipe municipale, en essayant de ne pas « délaissier ma famille... » Il participe aux commissions forêts, alpages, tourisme, finances, culture et patrimoine, soucieux d'apporter modestement sa contribution aux débats.

Manigod, aujourd'hui...

« Notre village a énormément d'atouts : agriculture, tourisme, associations... » Les activités qu'elles soient professionnelles : élevage, agriculture ou touristiques peuvent cohabiter. « Sous couvert de biodiversité et d'écologie, un lobby se mobilise pour le loup, ça apporte quoi ? Des contraintes pour le monde agricole et les promeneurs. Pas de loups, pas de patous, la montagne pourrait se partager entre tous, tout en la respectant. »

Et pour demain ?

« Je souhaite que le dynamisme agricole se maintienne et s'adapte au dérèglement climatique, que le tourisme poursuive sa mutation vers un accueil 4 saisons. Certes, la rémunération ne sera peut-être pas la même, mais on s'adaptera, le montagnard l'a toujours fait ! La clientèle sera peut-être différente, l'argent roi moins dominateur.

Espérons un retour à l'accessibilité immobilière pour nos générations à venir ! C'est terrible si nous ne sommes pas capables de permettre à nos jeunes de rester au pays... »



Alice Dubourgeal et Thibault Buffet

Deux jeunes passionnés et motivés

Qui êtes-vous ?

Alice : j'ai 15 ans, je suis née en 2009 à Metz-Tessy, j'ai un frère de 16 ans, Max. Avec mes parents, Jean-Marie Dubourgeal et Linda Bon-Betend, on habite aux Gorges, près du Plan des Berthats. À Manigod, j'ai fait la crèche, l'école et après à Thônes où je suis en seconde au SEA Ski Études Aravis.

Thibault : depuis ma naissance en 2006 j'habite à Manigod, j'ai aussi un frère de 16 ans. Mes parents sont Jérôme Buffet et Christelle Josserand, on habite aux Épervièrès depuis 2017. Je suis passé par la crèche et l'école de Manigod, puis le collège lycée St-Joseph à Thônes. Je suis à l'IUT d'Annecy en première année de BUT, Brevet Universitaire de Technologie, technique de commercialisation. Je cherche un stage pour cette année, minimum deux mois.

Vos passions ?

Alice : c'est le ski, ma maman est monitrice, mon papa anciennement pisteur, travaille désormais aux remontées mécaniques. Toute petite ils m'ont mise au ski, au club de Manigod, j'ai accroché tout de suite ! Je fais du ski en compétition avec un emploi du temps aménagé, on s'entraîne tous les jours sauf les lundis. Les compétitions en slalom géant et super G c'est pendant les vacances, les week-ends, parfois en semaine, on a eu les championnats de France la semaine du 3 février. J'ai été, depuis la 4ème, sélectionnée au CIE Centre Inter Régional d'Entraînement, dans ce groupe 2009 - 4 filles et

5 garçons - on s'entraîne plus que les autres. Cet automne on a fait des stages en Autriche, Italie et Suède. Mon objectif en fin de saison c'est le Comité Mont-Blanc. Ils prennent les meilleurs jeunes skieurs du département pour des courses nationales.

Thibault : je fais de la moto cross en compétition, dans la Ligue Auvergne Rhône-Alpes, je cours dans la zone Pays de Savoie. Je suis allé une fois en finale, à Tarare dans le Rhône. C'est une passion familiale, mon papa entretient ma moto. Pour cette année j'ai déjà 13 week-ends de course plus tous les entraînements, ça me prend beaucoup de temps.

Et votre avenir ?

Alice : mon rêve, être skieuse professionnelle. Mais aussi enseignante chez les primaires, j'adore être avec les enfants. Tout ça dépendra si je suis prise ou pas au Comité Mont-Blanc et ensuite si j'arrive au très haut niveau ou pas. L'important c'est de continuer en même temps les études. J'aimerais aussi avoir mon monitorat de ski ou être coach, en tout cas continuer dans le ski.

Thibault : être commercial dans le secteur de la moto ou pourquoi pas du fromage. En troisième année de BUT on est en alternance, je chercherai un stage dans une entreprise qui pourrait m'embaucher.

Quelques loisirs...

Alice : l'été on nous "laisse partir" en vacances mais on n'oublie pas le

sport. Avec mes parents, on a fait Londres, Paris, la Normandie, la Bretagne... Au printemps j'ai échangé avec une correspondante Allemande, un mois dans une super famille, quand elle est venue ici j'ai repris la préparation physique : rando, VTT, roller, et aussi footing, musculation... parce qu'une journée sans "rien faire" je ne tiens plus en place...

Thibault : avec les copains j'essaie de faire du vélo surtout dans les chemins même si c'est un peu dangereux et l'hiver, pas de moto, du ski, un peu de fond aussi.

Et Manigod...

Alice : j'y suis très peu, mais j'ai vu ce qui a été fait au village pour le Père Noël, c'était magnifique.

Thibault : Manigod a un réseau associatif qui fonctionne bien, avec les jeunes Manigodins on participe aux événements d'autres associations, ça mélange les gens, c'est bien.

Où vous voyez-vous plus tard ?

Alice : pas en ville c'est sûr, je me verrai bien dans un autre pays d'Europe où il y a des montagnes et de la neige... J'aimerais vivre ici.

Thibault : dans 20-30 ans, j'espère vivre ici avec les gens avec qui j'ai grandi, beaucoup seront partis j'en ai peur. J'espère que l'association des jeunes Manigodins aura perduré. J'espère que la station saura évoluer en préservant son caractère, que le paysage reste le même, pas plus d'habitations mais qu'elles soient ouvertes toute l'année...





Loto de l'Association des Jeunes Manigodins 9 novembre

Le loto organisé par les jeunes Manigodins a connu un véritable succès. Deux cent cinquante personnes sont venues tenter leur chance dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Une soirée mémorable qui a rassemblé toutes les générations.

Soirée jeux M'Lire 19 novembre

Grand succès encore pour cette soirée jeux organisée par la bibliothèque. Après un goûter une vingtaine d'enfants et quelques parents se sont passionnés autour des tables de jeux avant de laisser à regret la place à des adultes, tout aussi passionnés. Un repas soupe fromage dessert a clôturé ce moment ludique.



L'écho du Mont-Charvin 14 janvier

L'assemblée générale de la chorale de Manigod, L'Écho du Mont-Charvin, a permis de faire le bilan de l'année écoulée et de préparer l'année 2025. Une association dynamique qui participe volontiers à tous les événements d'ici et aussi des alentours...



Le Paret de Manigod 19 janvier

Le soleil était au rendez-vous pour le traditionnel challenge inter associations de Manigod qui s'est déroulé sur la piste de ski derrière Le Choucas. Seize équipes se sont affrontées devant les spectateurs venus nombreux les encourager. Voici le podium : 1. Les Moutonniers, 2. Le Voisinage de Plan des Berthats, 3. Les Margotins.



Ces pages sont dédiées aux événements publics qui ont eu lieu entre deux rédactions du M. Si vous souhaitez faire paraître une animation, pensez bien à envoyer des photos et quelques lignes à : mairie@mairie-manigod.fr

UN PARFUM AMÉRICAIN FLOTTE SUR MANIGOD

LE SAVIEZ-VOUS ?



Le film *Gift A Feeling* est disponible sur la chaîne YouTube de Bouquet Parfums. Vous pourrez le trouver également sur le site du réalisateur Alexandre Fouquet : www.alexfouquet.fr

Une publicité pour les parfums new-yorkais Bouquet a été récemment tournée au village et à la Croix Fry. Elle est sortie pour la Saint Valentin aux Etats-Unis.

Alex Fouquet, un jeune réalisateur de films publicitaires dont la famille habite à Villard Dessus, explique pourquoi avoir tourné à Manigod : « La beauté des paysages, la chaleur des chalets, et la lumière extraordinaire en hiver, m'ont rapidement décidé à filmer cette romance ici, à Manigod ».

Ce qui a été compliqué ? « Le scénario prévoyait des scènes dans la neige... et il n'y en avait presque plus cette année ! Mon équipe a dû en rajouter au montage, avec la magie des effets spéciaux » nous dit Alex.

« J'ai particulièrement apprécié de pouvoir tourner au Garâjo, dans la belle nature avec un drone, et au sein d'un chalet magnifique ».

Le film a remporté un grand succès auprès des clients de Bouquet. Il va maintenant vivre une seconde vie avec des projections dans des festivals sur la montagne et dans des compétitions avec d'autres films publicitaires. L'occasion pour les Américains de découvrir notre village et peut-être de venir y faire un petit séjour ?

AMARY'LINK



Alexandra Villien a créé sa micro-entreprise **Amary'link** en juin 2024. Spécialisée en communication et marketing, son objectif est d'accompagner les petites et moyennes entreprises, ainsi que les commerçants et artisans dans la valorisation de leur activité grâce à des solutions sur mesure.

Pourquoi *Amary'link* ?

Parce que l'amaryllis, aussi appelée perce-neige, symbolise la persévérance face aux défis, et *link* représente le lien de confiance qu'Alexandra tisse avec ses clients.

Avec Amary'link, elle propose trois services clés :

- **Supports de communication print** : plaquettes commerciales, flyers, cartes de visite, panneaux et autres outils pour marquer les esprits.
- **Gestion des réseaux sociaux** : ouvertures de comptes (LinkedIn/Instagram), création de posts et accompagnement sur mesure.
- **Création de sites internet "vitrine"** : une présence en ligne qui reflète votre image et attire vos clients.



Forte de 8 ans d'expérience, Alexandra met son savoir-faire au service de vos projets avec flexibilité, engagement et une approche personnalisée.

Cette rubrique est destinée à faire connaître les nouvelles associations, les nouveaux entrepreneurs ou les nouvelles entreprises de Manigod. Si vous souhaitez faire paraître une information concernant votre nouvelle activité, pensez bien à envoyer des photos et quelques lignes à : mairie@mairie-manigod.fr

Mouvements au sein du personnel communal

Service administratif

- Caroline POLLET-VILLARD a été recrutée en CDD d'1 an sur le poste d'assistante comptable au service administratif de la mairie.
- Laura JAVAUDIN a été recrutée en CDD d'un an sur le poste d'agent d'accueil et d'information à l'agence postale communale et relai d'informations touristiques.

Services techniques

Louis PERRISSIN-FABERT et Mickaël FERNEZ, agents techniques polyvalents ont été recrutés en CDD pour la saison d'hiver aux services techniques de la mairie.

Recrutement en cours

Un recrutement au poste de chef des ateliers du garage communal est en cours.

Jardins communaux, Une parcelle de jardin à cultiver située sous la salle des fêtes cherche jardinier(e).
Renseignements en Mairie.

Les Margotins à la salle des fêtes de Manigod,

Cinq représentations de la pièce de théâtre d'Angélique Assier : Mystères au 73 ! auront lieu :

- samedi 5 avril à 20h30 et dimanche 6 avril à 18h00
- vendredi 11 et samedi 12 avril à 20h30
- dimanche 13 avril à 18h00

Spectacle tout public - Tarifs adulte : 10€, enfant (- 12 ans) : 5€

La billetterie en ligne est ouverte sur : www.lesmargotins.fr

Tél. : 06.88.93.80.74

Synopsis

À la mort de son oncle, Francine, jeune retraitée, hérite d'une grande bâtisse dont elle ne sait que faire. Suivant les conseils de son notaire, elle décide d'ouvrir ses portes et d'accueillir des colocataires aussi improbables qu'une ancienne star de la télé, un papa divorcé, un octogénaire et une militante écologiste. Malgré les différences, la vie se déroule paisiblement mais c'était sans compter les secrets de chacun et l'irruption soudaine de Tanguy dans la vie de Francine.

Journée écocitoyenne, Samedi 17 mai,

RDV au garage communal à 7h. Tous les habitants sont invités à participer aux chantiers de nettoyage et d'aménagement de la commune.

Repas offert par la Mairie. Inscription en Mairie avant le 7 mai.

mairie@mairie-manigod.fr

Association des Jeunes Manigodins, Samedi 21 juin,

sur la place de la fête sous l'Aiguille.

Tournoi de pétanque intergénérationnel et soirée festive animée par un groupe de musique.

Festival de musique Namass Pamouss, Samedi 27-28 juin,

Tête de Cabeau.

Rock'n'Roll, Métal, Blues Touareg.

État civil 2024

4 naissances

9 mariages

9 décès

3 PACS

HORAIRES OUVERTURE AU PUBLIC

MAIRIE

Du lundi au jeudi : 8h30-12h30.

Vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-16h.

Le Maire peut recevoir sur rendez-vous tous les jours ouvrés de la semaine et le samedi matin.

AGENCE POSTALE COMMUNALE ET RELAI D'INFORMATION TOURISTIQUE

Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30

et de 14h à 16h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h15. Fermée le lundi.

Tél. : 0450449693

email : agencepostale@mairie-manigod.fr

OFFICE DE TOURISME

Au Col de la Croix-Fry

Du mercredi au dimanche, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, à partir de la fermeture de la station, le 30 mars jusqu'au 15 juin.

du 16 juin au 14 septembre, tous les jours de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Point Information de Merdassier

Tous les jours du 21 juin au 31 août, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

Fermé en inter-saison.

DÉCHETTERIE

Mercredi : 13h30-17h30.

Samedi : 8h-12h 13h30-17h30.

TRÉSORERIE DE THÔNES

Fermée définitivement.

Transférée au service de Gestion comptable (SGC) de Rumilly.

25 rue Charles-de-Gaulle 74150 Rumilly

Tél. : 04 50 01 01 60

email : sgc.rumilly@dgifp.finances.gouv.fr

Le M est disponible en Mairie ou sur
notre site internet :
<https://mairie-manigod.fr>



MANIGOD

Mairie